



Division Pistolet



Doc.-N° 4.02.11





Date / mis à jour: 01.01.2009




## Armes de sport – Pistolet – Bon à savoir




### Raison d'être / objectifs:





Pour les responsables des sociétés de tir, il est parfois difficile de reconnaître les pistolets admis pour les différentes disciplines de tir, vu leurs nombreuses particularités. Les détails rassemblés dans ce document ont été tirés des prescriptions de l'armée ainsi que des règlements ISSF et FST et devraient permettre une identification correcte des armes de sport dans le cadre de leur utilisation réglementaire.






#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
1		Parabellum 00, 06/29	Culasse à genouillère Ecusson CH (diverses formes) sur la genouillère. Sécurité de poignée Magasin à 8 cart.	7.65	1360g	oui	Guidon «bloc» 2mm +/- 0,1mm autorisé (encoche de mire en V, dès modèle 29, en U)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Illustration: Modèle 1900/06, WF Berne Ni la carcasse, ni le canon ou les poignées ne doivent être remplacés par des pièces provenant de la fabrique Mauser. Plombage: rouge
2		SIG P 210-1 (P 49)	Surface du bloc de culasse et de la poignée fine- ment polie Tous les modèles 210 avec magasin à 8 cartouches	7.65 9	1360g	oui	Dispositif de visée SIG P75; hausse à ouverture rectangulaire, 3 mm de large et 1,7 mm de pro- fondeur Cf. moyens auxiliaires autorisés suivants	Concours des So- ciétés et de la Fé- dération sans Mai- trise „A“	non	Donne droit à la contribu- tion fédérale pour les exercices fédéraux (9mm) Egalement en version "Heavy Frame" Plombage: rouge

#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
3		SIG P 210-2 (P 49)	Surface du bloc de culasse et de la poignée sablée	7.65 9	1360g	oui	Dispositif de visée SIG P75; hausse à ouverture rectangulaire, 3 mm de large et 1,7 mm de profondeur (§)  Canon 7,65mm autorisé pour tous les mod. 210	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Donne droit à la contribution fédérale pour les exercices fédéraux (9mm) Egalement en version "Heavy Frame" Plombage: rouge
4		SIG P 210-4	Indicateur de charge, culasse sans écusson CH, armes n° D 001 à D 5000, Poinçon du tir d'essai fédéral	9	1360g	oui	Hausse micrométrique SAN  Plaques de poignée avec quadrillages de diverses formes, ou en bois ciselé, ou Hi-Grip de Hämmerli (+)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise "A"	non	Plombage: rouge
5		SIG P 210-6	Surface du bloc de culasse et de la poignée sablée Détente de sport vissée Hausse micrométrique	9	1360g	oui	Plaques de poignée SAN High Grip  Rallonges de poignée Beavertail NILL, Odermatt & Ruess  Butée de détente P 49	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Egalement en version "Heavy Frame" Plombage: rouge
6		SIG P 210-6S	Comme P 210-6 Verrou de magasin latéral Pièce de fond du magasin renforcée Hausse micrométrique	9	1360g	oui	Ressort de détente de sport P 49  Magasin avec plaque de fond ergonomique	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Egalement en version "Heavy Frame" Plombage: rouge


#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
7		SIG P 220 (P 75)	Percuteur assuré automatiquement Voir remarque (#) dans la légende Magasin à 9 cartouches	9	1500g	oui	Canon 7,65 mm Dispositif de visée fluorescent SAN(°) Plaques de poignée (+) Plaques de poignée Hogue	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Donne droit à la contribution fédérale pour les exercices fédéraux (9mm) Plombage: rouge
8		SIG P 225	Percuteur assuré automatiquement Magasin à 8 cartouches	9	1500g	oui	Dispositif de visée fluorescent SAN(°)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge
9		SIG P 226	Percuteur assuré automatiquement Voir remarque (#) dans la légende Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui	Fabrication tout acier Dispositif de visée fluorescent SAN(°) Plaques de poignée Hogue	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge





#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la défente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
10		SIG P 228	Percuteur assuré automatiquement Voir remarque (#) dans la légende Magasin à 13 Cartouches	9	1500g	oui	Fabrication tout acier Dispositif de visée fluorescent SAN(°) Plaques de poignée Hogue	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge
11		SIG P 229	Percuteur assuré automatiquement Voir remarque (#) dans la légende Magasin à 13 Cartouches	9	1500g	oui	Fabrication tout acier Dispositif de visée fluorescent SAN(°) Plaques de poignée Hogue	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge
12		SIG P 239	Percuteur assuré automatiquement Voir remarque (#) dans la légende Magasin à 8 Cartouches	9	1500g	oui	Fabrication tout acier Dispositif de visée fluorescent SAN(°) Plaques de poignée Hogue	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge

#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détoné	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
13		SIG Pro SP 2009	Percuteur assuré automatiquement Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui	Dispositif de visée fluo- rescent SAN(°)	Concours des Sociétés et de la Fé- dération sans Maîtrise sans "A"	non	Plombage: rouge
14		SIG Pro SPC 2009	Percuteur assuré automatiquement Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui	Dispositif de visée fluo- rescent SAN(°)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise "A"	non	Aussi connu sous la dénomination: "9mm Pist 03" Plombage: rouge
15		SIG Sauer SP 2022	Percuteur assuré automatiquement Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui	Dispositif de visée fluo- rescent SAN(°)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise "A"	non	Plombage: rouge
16		SIG Sauer SPC 2022	Percuteur assuré automatiquement Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui	Dispositif de visée fluo- rescent SAN(°)	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise "A"	non	Plombage: rouge


#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
17		Sphinx AT 2000	Magasin contenant jusqu'à 16 cartouches	9	1500g	oui	Pas de moyens auxiliaires, seulement en version originale	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Le pistolet homologué est notamment reconnaissable au poinçon (BP) se trouvant sur le canon et le bloc de culasse, à droite Plombage: rouge
18		Sphinx AT 3000	Magasin contenant jusqu'à 17 cartouches	9	1500g	oui	Pas de moyens auxiliaires, seulement en version originale	Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	
19		Glock 17	Plaques de poignée en plastic Hausse réglable Magasin à 17 cartouches	9	1500g	oui		Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge
20		Glock 19	Plaques de poignée en plastic Hausse réglable Magasin à 15 cartouches	9	1500g	oui		Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge




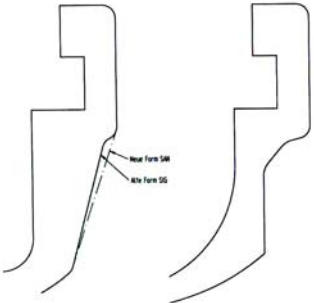
#	Armes de sport	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la défente	Admis p. les ex. fédéraux	Moyens auxiliaires autorisés(*)	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
21		Glock 26	Plaques de poignée en plastic Hausse réglable Magasin à 10 cartouches	9	1500g	oui		Concours des Sociétés et de la Fédération sans Maîtrise „A“	non	Plombage: rouge
22	Pistolets conformes à l'art. 20, al. 5 de l'ordonnance sur le tir du DDPS (RS 512.311)	Texte: "Les membres des corps de police et des gardes frontières peuvent tirer les exercices fédéraux avec leur arme de service".		9	1500g	oui	Ces pistolets ne peuvent être utilisés que dans leur version originale, sans modification technique.	non	non	Ces pistolets ne peuvent être utilisés que pour le programme obligatoire et le tir en campagne (programmes fédéraux)

#	Armes de sport (exemples/modèles)	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente	Règles ISSF	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
23		Pistolet air 10m	Variet selon le fabricant ou le modèle	4.5	500g	Dimensions, poids et poignées selon tableau ISSF 8.9	CE-10 CI-10 Cété-10 CSGP-10	Pistolet air 10m	Plombage: bleu
24		Pistolet air 10m à 5 coups	Variet selon le fabricant ou le modèle	4.5	500g	Dimensions, poids et poignées selon tableau ISSF 8.20.10	CTV-10 (épreuves standard et cibles bascu- lantes)	Epreuves standard et cibles bascu- lantes Pistolet air 10m (cf. re- marques)	Plombage: bleu Admis pour toutes les compétitions c.p.c avec magasin à 1 projectile.
25		Pistolet 50m	Variet selon le fabricant ou le modèle	5.6 .22"lr	libre	Dimensions, poids et poignées selon tableau ISSF 8.9	Maîtrise A CI-PL Cibles particuliè- res lors de fêtes de tir	Pistolet 50m (m)	Plombage: blanc PPA chargés c.p.c et revolvers sont égale- ment admis
26		Pistolet PPA	Variet selon le fabricant ou le modèle	5.6 .22"lr	1000g	Dimensions, poids et poignées selon tableau ISSF 8.9	CFP-25/50m CSS P-25/50m CSGP-25m CSGP-50m Maîtrise C	Pistolet vites- se 25m Pist. 25m (f) Pistolet stan- dard 25m	Plombage: jaune Les revolvers, qui rem- plissent les même exi- gences sont également admis



#	Armes de sport (exemples/modèles)	Modèle / Type Désignation	Caractéristiques principales	Calibre (mm)	Poids de la détente (**)	Règles ISSF	Admis pour les concours de la FST	Admis pour les concours ISSF	Remarques
27		Pistolet PPC		7.62 à 9.65 .32" .38"	1360g (**)	Dimensions, poids et poignées selon tableau ISSF 8.9	Maîtrise C	25m, Pistolet à percussion centrale	Plombage: vert Les revolvers qui rem- plissent les mêmes exigences sont égale- ment admis Concours ISSF seule- ment avec projectiles en plomb (Règle ISSF 8.4.6) ** (100g dès le 01.01.2009, selon Rè- gles ISSF)

#### Remarques particulières:

#	Thème	Remarques	Photo / esquisse pour explication
1	Revolver	Lors de concours de la FST et ISSF, les revolvers sont aussi admis en place de pistolet, pour autant qu'ils remplissent les mêmes exigences en ce qui concerne les dimensions, le poids de la détente, etc.	
2	P 210 Heavy Frame	Explications relatives à la version «Heavy Frame» des modèles SIG P 210: Le bloc de culasse et les parties fixes sont plus massives. A droite : les deux versions (en coupe) l'une à côté de l'autre pour comparaison: - nouvelle forme de la carcasse SAN, Heavy Frame - carcasse «originale» SIG, ancienne forme	

L'auteur:

**Fédération sportive suisse de tir**  
**Division pistolet**

Le chef du ressort technique



Ueli Blaser

**- Légende:**

- \* au sujet des détails il faut absolument consulter le catalogue actuel des moyens auxiliaires de l'Armée, Form 27.132
- \*\* 1000g, conformément aux Règles ISSF valable depuis le 01.01.2009
- + Pistolets 49 et P 75 SIG avec plaques de poignées avec relief en forme d'arêtes de poissons, ou en bois ciselé, ou Hi-Grip de Hämmerli, dans les dimensions correspondantes aux plaques de poignée d'ordonnance
- ° Les armes de service du corps des gardes-frontière peuvent être équipées du dispositif de visée fluorescent Nr. 34'260'565 / 34'260'555 et de la culasse P 75: 34'222'013
- § La mire et le guidon portant le poinçon "SIG" sont autorisés pour les armes P et A.
- # Livrable avec bloc de culasse tout acier, carcasse tout acier, dispositif de fixation Picatinny (pour le montage d'appareils tactiques; ce dispositif n'a pas d'influence sur le comportement au tir).

**0/0/**